



par **Orianne Maerten**
cheffe d'édition

Depuis le 18 août, les fabricants et vendeurs de batteries électriques utilisées dans les trottinettes, les vélos ou les voitures ont l'obligation de financer la collecte et le recyclage de leurs équipements. En France, trois éco-organismes sont chargés de cela: Ecosystem, Batribox et Recycler mon véhicule.

Je vous en avais parlé dans un précédent numéro d'Objectif 2

Objectif 2 tonnes

Recycler les batteries électriques, est-ce bon pour notre empreinte carbone ?

tonnes, la fabrication des véhicules électriques émet davantage de gaz à effet de serre que celle d'une voiture thermique, notamment à cause des batteries. D'après Carbone 4, leur fabrication représente à elle seule la moitié de l'empreinte carbone d'une voiture électrique.

Plus le véhicule est gros, plus sa batterie sera imposante et plus son empreinte sera importante. On estime qu'une batterie émet entre **55 et 178 kg de CO₂e/kWh**, avec une moyenne de **119 kg de CO₂e/kWh**, sur son cycle de vie complet (extraction des matières premières,

production, utilisation et fin de vie).

En fonction de la taille de la batterie, on peut atteindre des écarts assez conséquents : **entre 5 tonnes de CO₂e pour une batterie de 30 kWh à 17 tonnes pour une Tesla**. Ces valeurs sont calculées pour des durées de vie moyenne de 12 ans. Alors, pourquoi est-il important de recycler ? D'abord parce que l'extraction des matières premières est extrêmement polluante. Tout ce qui pourra limiter cette consommation primaire de minéraux et métaux et d'énergie ne peut donc être que bénéfique !

Surtout alors que l'agence internationale de l'énergie prévoit **une multiplication par 25** de la production de véhicules électriques pour atteindre les objectifs de décarbonation liés à l'Accord de Paris.

L'Union européenne prévoit que **25 % des métaux critiques** devront être issus de matières recyclées d'ici à 2030. Et que d'ici 2032, **61 % des batteries devront être collectées et 80 % de leur lithium valorisé**. Seulement voilà, le recyclage est complexe ; les méthodes utilisées sont très diverses et pas sans impact non plus sur l'environnement. Cela

Chaque mercredi, dans cette rubrique, le Courrier picard vous donne des solutions pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre et vous aide à passer de 8 à 2 tonnes de CO₂ d'ici à 2050.

nécessitera aussi que l'industrie française s'empare du sujet. Et même en recyclant, il n'est pas sûr que la planète puisse fournir suffisamment de ressources pour suivre la demande. Alors, on fait comment ? Eh bien, on privilégie l'achat de petits véhicules, moins gourmands en matières premières. On se déplace différemment, à pied, à vélo ou en transport en commun dès que possible, et on essaye de faire durer nos équipements. Mais ça, je vous en avais déjà parlé dans un précédent numéro d'Objectif 2 tonnes. ●